

Hausse des frais d'inscription à la fac : « Leur seul objectif est de faire rentrer un peu d'argent »

Par [Louis Heidsieck](#) - Publié le 23/11/2018 – « [Le Figaro](#) »

INTERVIEW - Les frais d'inscription à l'université pour les étudiants étrangers vont augmenter dès la rentrée 2019. Les syndicats étudiants de droite et de gauche, pour des raisons différentes, sont vent debout contre cette réforme.

[Les étudiants extra-Européens vont payer dès la rentrée prochaine 2 770 euros et 3 770 euros](#) pour s'inscrire en licence ou en master. C'est 16 fois plus cher que les 170 euros qu'ils payaient jusque-là. Mais toujours trois à quatre fois moins chers que le coût réel d'une année étudiante en France. Deux jours après cette annonce du premier ministre Édouard Philippe, la Cour des comptes a recommandé dans un rapport la fin de la gratuité pour tous les étudiants en master, Français ou non ([rapport dont le gouvernement ne donnera pas suite pour le moment a priori](#)).

Le modèle de l'université gratuite pour tous, qui a souvent plié sans jamais rompre, est-il en train de sonner son glas ? Lilâ Le Bas présidente de l'Unef, défend un « modèle social » d'accès à l'éducation pour tous sans regarder à la dépense publique. Olivier Vial, président de l'Uni, juge qu'une simple augmentation des frais d'inscription « n'aidera pas les universités à accueillir les meilleurs étudiants internationaux ».

« Les étudiants étrangers doivent avoir les mêmes droits que les Français et les mêmes conditions d'études. » Lilâ Le Bas, présidente de l'Unef

1. Le Figaro - La France doit-elle faire payer plus cher ses universités aux étudiants étrangers, dont «les parents ne paient pas leurs impôts en France» [comme l'a déclaré Édouard Philippe lundi matin?](#)

Lilâ Le Bas - C'est inacceptable, sur le fond et sur la forme. Sur la forme car cette décision a été prise sans concertation des syndicats. Sans que l'on ne nous demande rien, Campus France (l'antenne qui gère l'envoi des étudiants étrangers vers la France, ndr) a déjà changé les frais d'inscriptions pour les extra-Européens en ligne. Sur le fond, surtout, aucun gouvernement n'avait osé faire cela. Les étudiants étrangers doivent avoir les mêmes droits que les Français et les mêmes conditions d'études. Il faut arrêter de mettre des bâtons dans les roues des jeunes, car une nouvelle fois, les plus précaires seront les premiers touchés.

Olivier Vial - On est déçus de cette méthode sans concertation. On a la sensation que cette réflexion a été menée uniquement dans une logique économique. On augmente juste le curseur budgétaire pour faire rentrer un peu plus d'argent sans avoir aucune vraie stratégie pour accueillir les meilleurs étudiants internationaux. En réalité, une bonne partie des étudiants qui viennent chez nous ont souvent été refusés ailleurs, en Angleterre ou aux États-Unis où les études coûtent beaucoup plus chers. Attirer les meilleurs étudiants ne se fait pas qu'à travers la problématique de frais d'inscriptions. De plus, ce n'est même pas une bonne logique économique puisqu'une année universitaire coûte en réalité 11 500 euros, donc trois fois ce que paieront les étrangers: le contribuable français continuera de payer la différence.



2. N'y a-t-il pas un paradoxe entre la volonté d'accueillir 500 000 étudiants étrangers (contre 320 000 aujourd'hui) sous un nouveau label intitulé « Bienvenue en France », et le fait de les faire payer davantage ?

OV : On sent bien qu'il n'y a pas de stratégie globale derrière tout ça, le seul objectif est de faire rentrer un peu d'argent.

Entre les lignes, l'objectif est d'aller chercher une certaine élite d'étudiants internationaux. Les autres, dont la majorité vient d'Afrique avec parfois de faibles ressources, vont-ils encore pouvoir venir étudier en France ?

LLB: Les Africains seront les premiers touchés par cette augmentation. J'en ai rencontré hier qui n'avaient même pas encore fini leurs parcours en France et qui m'ont expliqué qu'ils allaient déjà devoir repartir. J'ai l'impression que le gouvernement n'a jamais mis un pied à l'université. Pour venir étudier en France, les coûts sont déjà élevés. Il faut justifier 7 000 euros sur un compte en banque, payer les timbres fiscaux et les billets d'avion... Et ces étudiants n'ont pas accès aux aides sociales en France. Demain, seuls les étudiants étrangers vraiment fortunés pourront faire leurs études en France.

OV: Cela fait sept ou huit ans que l'on perd des étudiants africains sur notre territoire. Les plus brillants d'entre eux partent déjà vers les pays anglo-saxons très chers, donc l'argent est un faux problème. Commençons par rendre nos dossiers d'admissions et les intitulés de nos formations lisibles. Ensuite, proposons aux étrangers davantage de cours en anglais. Enfin continuons à créer des passerelles avec l'Afrique et les Moyen-Orient, comme l'université Paris-Dauphine à Tunis ou Sorbonne Université à Abu Dhabi. Aujourd'hui le seul vrai avantage de l'université française est son prix. Il faut que nous en trouvions d'autres.

3. Justement, la France est toujours loin derrière les États-Unis et l'Angleterre dans les classements internationaux, ce qui l'empêche d'attirer une partie des meilleurs élèves du monde entier. Peut-on prétendre à la cour des grands avec une université gratuite ?

LLB: Ce qu'il se passe aux États-Unis n'est un exemple pour personne. [Les étudiants sont endettés jusqu'au cou et certains remboursent leurs prêts jusqu'à la fin de leur carrière.](#) C'est structurellement inégalitaire. Par ailleurs, il n'y a aucune corrélation entre les classements internationaux, [souvent axés sur la recherche](#), et les frais d'inscription, puisque le budget de la recherche est indépendant de la problématique d'accès pour tous à l'université. Pour connaître notre niveau, il faudrait classer les universités en fonction de la réussite en licence, et notamment en première année où le taux d'échec est maximal.

OV: Depuis 2007, le coût réel d'une année à l'université a considérablement augmenté sans améliorer la qualité des études. On est passé de 8 500 à 11 500 euros, et pourtant le taux d'échec est toujours aussi fort et l'insertion professionnelle aussi faible. Cet argent a été englouti dans les tâches administratives, comme récemment [les commissions d'examen des vœux pour Parcoursup où les enseignants-chercheurs perdent leur temps.](#) Tout a été dépensé dans la bureaucratie, au lieu de miser sur la pédagogie.

« Il faudrait laisser la liberté aux universités de choisir : tel diplôme peut être gratuit, celui-ci non. » Olivier Vial, président de L'Uni



4. Un rapport de la Cour des comptes dévoilé par *Le Monde* mercredi préconise l'augmentation des frais d'inscriptions en master et doctorat pour tous les étudiants, Français ou étrangers. Même si le gouvernement a depuis assuré que cette augmentation n'était pas à l'ordre du jour, le modèle de l'université publique gratuite est-il en danger ?

LLB: Il y a une dangereuse banalisation de la question de l'augmentation des frais d'inscription, qui renforcerait de facto la sélection sociale. Notre modèle est aujourd'hui remis en cause plus que jamais, or ce n'est pas aux étudiants de financer le désengagement de l'état dans les universités. Le budget d'un pays ne se calcule pas comme celui d'un ménage : le ministère ne doit pas toujours penser à l'économie, mais aussi à l'investissement. Il faut investir davantage dans notre enseignement supérieur. Le baby-boom va continuer de drainer de plus en plus de jeunes vers le supérieur. Est-ce qu'on doit fermer les portes à ces jeunes, ou veut-on vraiment leur donner accès aux filières de leur choix ? L'Unef demande un milliard d'euros investis par an pendant dix ans dans nos universités.

OV: L'université n'est pas gratuite pour tout le monde puisqu'elle coûte au contribuable. Ce qu'on regrette aujourd'hui, c'est que les droits d'inscriptions soient fixés nationalement pour tous. Il faudrait laisser la liberté aux universités de choisir : tel diplôme peut être gratuit, celui-ci non. Toutes les formations ne coûtent en effet pas le même prix ! Aussi, les parents d'étudiants qui envoient leurs enfants dans le privé paient deux fois : une pour leur enfant, et une autre à travers leurs impôts pour l'université. Eux devraient avoir droit de défiscaliser une partie des droits d'inscription de leurs enfants pour compenser.

